CONVENTION NATIONALE.

COMPTE RENDU

En exécution du décret du 21 Nivôse,

PAR DUPUY fils, Représentant du peuple,

De ce qu'il a dépensé dans sa mission à Lyon.

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA CONVENTION NATIONALE.

REÇU de la trésorerie nationale, sur un mandat des inspecteurs de la salle, cinq mille liv., ci . . 5000 liv.

Dépensé pour le voyage, allée et retour, deux mille livres, ci . . . . 2000 liv.

Paiement d'un secrétaire pendant quatre mois, mille livres, ci 1000

Total . . . . 3000 liv.

Excédant de la recette, 2000 livres.

J'ai déposé cette somme le 22 fructidor au bureau des mandats, suivant le reçu du citoyen Petitviennet.

La voiture que j'avois prise pour le voyage a été remise au dépôt.

Je n'ai imposé aucune taxe révolutionnaire ni reçu aucun don patriotique.

J'observe que pendant mon séjour à Lyon, depuis le 11 floréal jusqu'au 24 thermidor, j'ai vécu avec mon collègue Reverchon et sur les fonds dont il a rendu compte.

Paris, le 25 ventôse, l'an troisième de la République une et indivisible.

Signé, DUPUY fils.

CONVENTION NATIONALE.

Bureau des mandats.

Je soussigné, secrétaire commis de la Convention nationale au bureau des mandats, reconnois avoir reçu, au nom des représentans du peuple, membres du comité d'inspection, du citoyen Dupuy, représentant du peuple près Commune-Affranchie, la somme de 2000 livres, restant de celle prise pour les frais de cette mission.

Paris, le 22 fructidor, l'an deuxième de la République une et indivisible.

Signé, PETITVIENNET.

Reçu à l'administration des voitures et selleries de la République, confiée à la surveillance du citoyen Houville, une diligence avec un harnois de limonnière et une vache qui avoient été livrées au citoyen Dupuy, député, le 6 floréal dernier.

Paris, le 24 fructidor, an deuxième de la République française une et indivisible.

Bon pour décharge audit citoyen Dupuy, le même jour, mois et an que dessus.

Signé, VACQUERIE, *secrétaire de l'administration.*

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Germinal, an III.